

# Syndicat des Ordures Ménagères du Sud-Quercy

MAIRIE DE LAFRANÇAISE  
(Tarn et Garonne)

## Délibération n°1

*Objet : Installation du  
Comité Syndical*

*Date de convocation :*  
07/02/2011

*Date d'affichage :*  
07/02/2011

*Nombre de Membres  
en exercice :*  
32

*Nombre de présents :*  
24

*Nombre de votants :*  
24

L'an deux mille onze,  
le 16 février à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames FERRERO, KUHN, LUENGO, PARCELLIER, Messieurs BARREAU, CHERON, COUDERC, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, ROZES, REYGADE, TAFOUREAU, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme CASTAGNE suppléante de M. MAUBERT,

Excusés : Mesdames COMBALBERT, PALMIE, TAURAN, Messieurs BENOIS, CALVET, GUTHMULLER, LESTRADE, NOUGAYREDE.

Secrétaire de séance : Monsieur JOFRE.

Monsieur le Président, Michel LAMOLINAIRIE, rappelle à l'assemblée que par Délibération n°3 du 8 juin 2010 les statuts du SIEEOM du Sud-Quercy ont été modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 compte tenu des adhésions de la commune de Saint-Amans de Pellagal et de la communauté de communes du Quercy-Pays de Serres pour les communes de Bourg de Visa, Fauroux et Touffailles.

Monsieur le Président donne lecture des nouveaux statuts et précise les modifications apportées :

- l'agrandissement du périmètre de la collectivité compte tenu des adhésions précitées,
- la modification de la représentativité des collectivités adhérentes,
- l'intégration au bureau du nouvel assesseur représentant la commune de Saint-Amans de Pellagal.

Après appel nominal, il déclare installé Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, LUENGO, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BARREAU Jean-Michel, BENOIS, CALVET, CHERON, COUDERC, FARROUIL, GIORDANA, GUTHMULLER, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, MAUBERT, NOUGAYREDE, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, ROZES, REYGADE, TAFOUREAU, dans leur fonction de délégués titulaires au sein du Comité Syndical du SIEEOM du Sud-Quercy.

Monsieur le Président déclare installé Mesdames BRACHETTI, CASTAGNE, CHARRIER, FLOQUET, FREMONT, JEAN, HANSSENS, LAFARGUE, LANDE, LOUBIERES, SOULIE, VIDAL, Messieurs ANGLAS, BARREAU Jean-Claude, BAYARD, BERNADOU, BROTONS, CAZOTTES, DONZELLI, DUSSOCHAUT, GAYET, GAYRAL, GRIMAL, GUINOUNET, LABORIE, MARTIN, MATTENS, PIERASCO, QUET, ROUGE, SEGONNE, TURPIN, dans leur fonction de délégués suppléants au sein du Comité Syndical du SIEEOM du Sud-Quercy.

- ADOPTÉE -

**SIEEOM**  
Sud-Quercy  
TRIONS pour RECycler

Le Président,  
M. LAMOLINAIRIE

Transmis au contrôle de  
légalité le : 22/02/2011  
Affiché le : 22/02/2011  
Certifié exécutoire le : 22/02/2011  
Le Président